

S.I.S.A.R.C.

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc  
en Combe de Savoie  
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200008423-20240607-AD\_2024-022-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

**DECISION**

**n° 2024-022**

**Objet : Commande publique – Marché subséquent n°3 issu de l'accord-cadre 2021-SISARC-041  
Acquisition de données géotechniques et géophysiques en Combe de Savoie – Année 2021-  
2024.**

**Le Président du Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie,**

Vu l'article L.2122.18, 2122.22, 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°17 du Conseil Syndical en date du 07 avril 2021 donnant délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer l'accord cadre à marchés subséquents pour les travaux d'entretien des cours d'eau : gestion de la végétation avec les candidats les mieux disants,

Vu la décision n°2021-024 relative à l'attribution de l'accord-cadre,

Vu la consultation engagée le 29 avril 2024 pour cette affaire et les offres présentées par les candidats,

**Décide**

**Article 1 :** Le marché « Marché subséquent n°3 issu de l'accord-cadre 2021-SISARC-041 Acquisition de données géotechniques et géophysiques en Combe de Savoie – Année 2021-2024 » est confié à l'entreprise suivante :

**HYDROGEOTECHNIQUE SUD EST – 431 voie Thomas Edison – ZA ALPESPACE – 73800 SAINTE HELENE DU LAC, pour un montant de 139 905,60 € HT (montant extrait du BPUF) ;**

**Article 2 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « Télérecours citoyen » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

**Article 3 :** M. Le payeur départemental de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil Syndical.

Fait à Albertville, le 07 juin 2024

Le Président du SISARC,  
François RIEU

S.I.S.A.R.C.

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie